



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Lanaudière

MRC D'Autray, de Joliette, de l'Assomption, Les Moulins, de Matawinie, de Montcalm |
Ville de Notre-Dame-des-Prairies | Culture Lanaudière | Table des préfets de Lanaudière

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Deuxième appel de projets pour les artistes, écrivains et organismes artistiques lanaudois dans le cadre de l'entente territoriale

Joliette, le 28 septembre 2020 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **l'Assomption, D'Autray, de Joliette, de Matawinie, de Montcalm, de Les Moulins**, la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies** ainsi que **Culture Lanaudière** sont heureux d'annoncer le deuxième appel de projets de **l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la région de Lanaudière**.

Rappelons que, selon les termes de l'entente signée en 2019, le Conseil des arts et des lettres a apparié le montant de 435 000 \$, investi par les MRC partenaires et la ville, pour un total de 870 000 \$. Ce montant, réparti sur 3 ans (2019-2022), permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Citations

« Je suis très fier de cet investissement majeur pour la région. Grâce au travail effectué à la Table des préfets, les six MRC ont été en mesure de travailler de manière concertée afin de signer tous ensemble une entente de partenariat territorial favorisant l'émergence de projets culturels dans toute la région de Lanaudière. »

- Normand Grenier, président de la Table des préfets

« Agir dans cette entente à titre de partenaire « ville » témoigne de notre volonté de collaborer au développement culturel de notre région. Par cette collaboration, nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'amélioration des conditions offertes aux artistes et aux organismes de la région qui participent à proposer une offre culturelle à notre population. »

- Suzanne Dauphin, mairesse de Notre-Dame-des-Prairies

« Nous sommes impatients de recevoir les propositions des artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques lanaudois dans le cadre de ce deuxième appel de projets de l'entente territoriale. À chaque année, les projets qui voient le jour contribuent à tisser des liens privilégiés entre les artistes et les citoyens, contribuant ainsi à l'enrichissement et au dynamisme culturel de la région. »

- Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil

« Culture Lanaudière est heureux de collaborer de nouveau à ce deuxième appel de projets. L'entente territoriale est un outil de développement majeur pour Lanaudière et j'en remercie les partenaires municipaux ainsi que le Conseil des arts et des lettres du Québec. Culture Lanaudière met à la disposition de nos artistes et nos organismes culturels son expertise en les accompagnant dans leurs démarches en vue de déposer leur projet. »

- Jean-Pierre Corneault, président de Culture Lanaudière

Programme de partenariat territorial de Lanaudière

Géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région de Lanaudière, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, de favoriser leur rétention dans leur localité ainsi que d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Appel à projets

Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes et les écrivain(e)s professionnel(le)s ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au Conseil des arts et des lettres du Québec au plus tard le **3 décembre 2020**.

Pour connaître tous les détails, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

Artistes et écrivain(e)s professionnel(le)s :

- [Création, production et rayonnement](#)
- [Mobilité](#)

Organismes artistiques professionnels :

- [Diffusion, promotion et consolidation](#)
- [Accueil en résidence et coproduction](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Les artistes et les travailleurs culturels qui souhaitent déposer un projet peuvent s'adresser à Culture Lanaudière. En effet, Culture Lanaudière offre un service d'accompagnement personnalisé, que ce soit en vue d'un dépôt de projet ou pour toute autre information relative à cette entente. Il est possible de rejoindre madame Maude Desjardins, au 450 753-7444 poste 23 ou par courriel à developpement@culturelanaudiere.qc.ca.

- 30 -

Source :

Andrée Saint-Georges
Directrice générale
[Culture Lanaudière](#)
450 753-7444, poste 25
Andree.saint-georges@culturelanaudiere.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communications
et à la promotion des arts et des lettres
[Conseil des arts et des lettres du Québec](#)
Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350
Karine.cote@calq.gouv.qc.ca